

# APPRECIATION DES TAUREAUX POUR L'ADMISSION AU HERD-BOOK AU MC BULLE (pour les <u>races de swissherdbook</u>)

Age	Races Simmental et Swiss Fleckvieh	Races Red Holstein et Holstein
6-12 mois	Admission provisoire au Herd-book (H) valable jusqu'au 31.10.2026 ou Non Herd-book (NHB)	Conditions d'admission au Herd-book: les taureaux RH et HO doivent être génotypés  aucune autre condition relative à la morphologie
plus de 12 mois	Pointage (minimum 21 ou 12/83) ou Non Herd-book (NHB)	(DLC, pointage), respectivement à l'ISET  plus de détails en page 4.

Les réclamations relatives à l'appréciation des taureaux de race Simmental ou Swiss Fleckvieh (pointage ou taureau refusé) doivent être adressées, par écrit, au bureau du Marché-concours, moyennant le dépôt de la somme de Fr. 200.- (selon les prescriptions de la Commission nationale des concours de taureaux). Si la réclamation est reconnue fondée par la commission de recours, la somme déposée est rendue à l'intéressé.

#### CONDITIONS D'ADMISSION AU MARCHE-CONCOURS DE BULLE

## a) Age et propriété

Ne seront admis que des sujets enregistrés nés **avant le 1**er **avril 2025** et appartenant à des membres agréés par leur Fédération CH d'élevage.

### b) Races admises

- races de Holstein Switzerland (Grangeneuve) : Holstein et Red Holstein - races de swissherdbook Zollikofen : Simmental, Swissfleckvieh, Red Holstein et Holstein

## c) Clonage

Partant du fait que le clonage des bovins est discutable d'un point de vue éthique, la Commission a décidé d'exclure les animaux clonés et leurs descendants sur 3 générations au Marché-concours de Bulle 2024.

# d) Conditions d'admission au Herd-book selon les races :

- conditions pour l'admission au Marché-concours de Bulle (en rouge ci-dessous) : (ces conditions doivent être remplies au moment de l'inscription!)
- conditions supplémentaires pour l'admission au Herd-book (en bleu ci-dessous):
   (ces conditions ne sont pas exigées pour participer au Marché-concours)

#### Simmental et Swiss Fleckvieh

Critère	Conditions minimales pour l'admission au Herd-book
Ascendance	Herd-book A pour les taureaux Simmental Herd-book A pour les taureaux Swiss Fleckvieh nés après le 01.07.2020
Mère du taureau - Extérieur	Pointage : min. 33/33 88  DLC : min. 78 pts pour la note globale
- Aptitude à la traite  Valeur d'élevage du taureau	un résultat exigé protéine : - 0.25 % m. grasse + protéine : - 0.50 %
(teneurs du lait)  Extérieur du taureau	H, resp. 21 ou 12/83 <u>OU</u> DLC : note globale G75
Génotypage (test ADN)	Les taureaux SI et SF doivent être génotypés; un prélèvement de poils (gratuit pour l'éleveur) sera organisé durant le Marché-concours. L'éleveur a aussi la possibilité de faire génotyper son taureau avant le Marché-concours (** voir les conditions en p. 5). Les frais de génotypage seront remboursés à l'éleveur par swissherdbook à condition que le taureau soit présenté au Marché-concours de Bulle.

## • Red Holstein et Holstein enregistrées à swissherdbook (Zollikofen)

Critères	Conditions minimales pour l'admission au Herd-book
Ascendance	Herd-book A
Génotypage (test ADN)	Les taureaux RH&HO doivent être génotypés; un prélèvement de poils (gratuit pour l'éleveur) sera organisé durant le Marché-concours. L'éleveur a aussi la possibilité de faire génotyper son taureau avant le Marché-concours (*voir les conditions en p. 5). Les frais de génotypage seront remboursés à l'éleveur par swissherdbook à condition que le taureau soit présenté au Marché-concours de Bulle.

## Holstein et Red Holstein enregistrées à la Holstein Switzerland (Grangeneuve)

Critères	Conditions minimales pour l'admission au Herd-book
Ascendance	3 générations ≥ 87.5 % sang Holstein

## e) Génotypage

Pour les éleveurs qui souhaitent faire **génotyper** leur taureau avant le Marché-concours de Bulle et disposer de **valeurs d'élevage génomiques** au moment de l'inscription, les formulaires de commande (disponibles auprès de votre Fédération suisse d'élevage) et les poils doivent parvenir **auprès de Qualitas <u>avant le 3 juin 2025.</u>** Les taureaux RH et HO génotypés seront **identifiés dans le catalogue avec le logo GP** (valeur d'élevage génomique provisoire), par contre les résultats ne seront pas publiés dans le catalogue (conformément aux règles de publication des Fédérations suisses d'élevage). Quant aux taureaux SI et SF, les valeurs d'élevage génomiques seront publiées au catalogue (**avec l'abréviation GA**) si elles sont connues au moment de l'inscription.

Le génotypage pour les taureaux de Holstein Switzerland sera pris en charge par la fédération d'élevage à la condition que le taureau soit présenté au Marché-concours.

Le résultat du contrôle d'ascendance, pour les taureaux qui y sont soumis, doit être connu au moment de l'inscription (taureaux issus de transfert d'embryons).

La Commission du marché se réserve le droit de procéder, par sondage, à des contrôles d'ascendance.